

Réf: Dossier N° 128863

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OURAKRA CONSTRUCTION »

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE AKANDJE, Lot 914, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OURAKRA CONSTRUCTION »

Objet : BTP, Génie civil, Lotissement, Formation en BTP, Achat, Vente, Location de matériel et Immobilier. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE AKANDJE, Lot 914, Ilot 00

Dirigeant(s) : M KRAKA SEGUY SERGE WILFRIED DENIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04371 du 02/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34890/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

